

AVIS DE LA MAIRIE

Inscription pour le Colis de Noël du Département

Le Département des Bouches du Rhône, acteur principal de l'accompagnement social sur notre Territoire, met tout en œuvre pour assurer la solidarité envers tous ces citoyens et notamment les personnes du Bel Age.

Ainsi, comme chaque année, le Département octroie via les associations un colis de Noël aux personnes de 60 ans et plus du département

Les critères d'obtention 2024 :

- Résider dans le Département des Bouches du Rhône
- Etre âgé d'au moins 60 ans
- Plafond de ressources :
 - Pour une personne seule: Avoir un Revenu Fiscal inférieur à 24 896.00€
 - Pour un couple : Avoir un Revenu Fiscal inférieur à 41493.00 €
 - Un seul colis par personne, deux pour un couple

Si vous désirez obtenir ce colis, **venez-vous inscrire :**
en Mairie

muni de votre dernier avis d'imposition (2023)
OBLIGATOIRE

le Mercredi 17 Juillet 2024 de 8h45 à 10h30
le Jeudi 18 Juillet 2024 de 13h45 à 15h30

A St Paul lez Durance, le 02/07/2024

